

La communauté éducative  
Du collège et du lycée Fénélon  
59400 Cambrai

Le 12 février 2013

Monsieur le Recteur  
Cité académique Guy Debeyre  
20 rue Saint-Jacques  
59033 Lille Cedex  
Sous couvert du chef d'établissement  
du lycée Fénélon, Cambrai

Monsieur le Recteur,

Nous venons d'avoir connaissance de la dotation horaire globale pour la rentrée scolaire 2013/2014 : pour des effectifs identiques à ceux de cette année en lycée (plus 6 élèves) et au collège (moins 5 élèves), la cité scolaire FENELON perd 221 heures pour le lycée et 37 heures pour le collège , soit 12 postes enseignants (10 pour le lycée, 2 pour le collège).

Ainsi, la DHG est passée au lycée de 2052 h en 2010/2011, pour un effectif de 1092 élèves, à 1418 h pour 2012/2013, pour un effectif de 1156 élèves. Où est la cohérence, sachant que dans d'autres établissements, la perte d'heures est moindre pour une réduction d'élèves réelle ?

Cette réduction de postes enseignants entraînera inmanquablement une nouvelle dégradation des conditions d'études pour les élèves et des conditions de travail pour tous les personnels. Les efforts accomplis par la communauté éducative au service des élèves vont-ils être réduits à néant par des considérations purement comptables et incohérentes ?

On se retrouve ainsi face à l'impossibilité de reconduire les actions pédagogiques menées depuis quelques années : dédoublement de classe permettant de revoir en plus petits groupes les notions abordées en classe, en particulier pour les élèves en difficulté ; tutorat par des enseignants, instauré auprès des élèves doublants de seconde afin de les épauler dans leur parcours, centre de ressources mis en place pour les terminales, accompagnement « personnalisé », qui n'aura de « personnalisé » que le nom s'il concerne 35 élèves en même temps, et ainsi de suite... Ainsi en langues, le nombre d'élèves sera de 25 au minimum en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup> et des dédoublements en mathématiques en 2<sup>nde</sup> ne pourront plus être menés au détriment des élèves. Car l'Accompagnement Personnalisé ne pourra suffire.

De même, comment les enseignants peuvent-ils être disponibles et efficaces face à autant d'élèves par classe, et un nombre impressionnant d'heures supplémentaires à effectuer, notamment pour la pratique des langues étrangères ? Créer un poste en anglais se répercutera nécessairement sur la suppression d'un poste dans d'autres disciplines qui ne bénéficient pas d'une situation satisfaisante.

Dans le même temps, un établissement voisin a vu ses effectifs fortement augmentés (entre 40 et 62 élèves en plus en seconde). Est-ce là la conception du service public de l'Education nationale ? Ne devrait-on pas s'attendre à une gestion cohérente et coordonnée des établissements d'une même commune ?

Ainsi, l'insuffisance de la dotation horaire ne donne plus à l'établissement les moyens de remplir ses objectifs de réussite des élèves.

Pour ces motifs, les associations de parents d'élèves FCPE et PEEP, les organisations syndicales des enseignants et l'ensemble du personnel des collège et lycée FENELON demandent que la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2013 soit réexaminée, en tenant compte de l'effectif stable d'élèves. Notre souci est la réussite de tous nos élèves, ce qui suppose des moyens en adéquation.

Espérant que ce souci est partagé,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.